

Examen Périodique Universel du Yémen

18eme session

29-01-2014

Merci Mr le Président

Je souhaite d'abord remercier S.E.M.....Ministre.....et la délégation qui l'accompagne pour la présentation qui a été faite sur la situation du Yémen au regard des Droits de l'Homme.

Djibouti félicite le Yémen pour la création d'une institution nationale des Droits de l'Homme conformément au principe de Paris et notamment pour la ratification des principaux instruments internationaux en matière des Droits de l'Homme.

Dans le cadre de notre dialogue interactif, ma délégation souhaite formuler 3 recommandations

1) Assurer un accès à la santé sur l'ensemble du territoire à destination de tous, sans discrimination du sexe ou d'origine sociale.

2) Poursuivre les efforts en matière de promotion et de protection des Droits des personnes vulnérables notamment enfants, femmes et des personnes handicapées

3) Devenir partie au statut sur la cour pénale internationale

Enfin nous demandons à la communauté internationale de soutenir le Yémen pour la mise en œuvre des recommandations issues de cet examen

Je vous remercie